



Madame Aurélie Filippetti  
Ministre de la Culture et de la Communication  
3, rue de Valois  
75033 Paris Cedex 01

Paris, le 24 janvier 2013

Mme la Ministre,

Le 18 décembre dernier, les salariés de France 3 ont observé une journée de grève dont le mot d'ordre était l'inversion du modèle de la chaîne, afin d'en faire « une chaîne régionale à décrochage national et non plus une chaîne nationale à décrochage régional ». La mobilisation a été importante dans les régions, notamment en Bretagne, où la direction a fait état de 71,31% de grévistes.

Obtenir des chaînes publiques régionales de plein exercice, sur la TNT, constituerait en effet une réponse à un besoin réel et permettrait aux régions de disposer d'une offre audiovisuelle comparable à celle des autres régions européennes. Un pilotage régional garantirait également une meilleure efficacité du service audiovisuel, et permettrait de développer la création et la diffusion des émissions en langues régionales.

Le développement de chaînes publiques régionales s'avère donc une nécessité pour assurer un service public audiovisuel de proximité de qualité alors que les programmes régionaux font souvent office de variable d'ajustement budgétaire ou technique. Cela permettrait également de renforcer la visibilité des régions françaises en Europe et dans le monde, en particulier pour les régions touristiques et à forte identité comme la Bretagne, l'Alsace ou encore la Provence.

Ce modèle de chaîne publique régionale existe déjà en Corse avec Via Stella, et montre des signes encourageants pour une extension aux autres régions. Le renforcement des programmes en régions serait d'autant plus facilité que les moyens techniques et humains existants sont sous-utilisés dans bon nombres d'entre elles.

Vous avez néanmoins fait état en septembre dernier de vos réticences envers la régionalisation de France 3 au motif que celle-ci coûterait trop cher. Nous comprenons et soutenons la démarche gouvernementale visant à réduire les déficits publics de l'Etat dans une période de grandes contraintes économiques.

Nous nous permettons toutefois de rappeler qu'à titre d'exemple, le contribuable de Bretagne administrative participe annuellement à hauteur de 125 millions d'euros à la redevance audiovisuelle. Le quart de cette somme serait largement suffisant pour financer une chaîne publique régionale de plein exercice. Par exemple, la BBC Alba, chaîne publique de plein exercice en Écosse compte un budget annuel de 25 millions d'euros par an, toutes ressources confondues, alors qu'il s'agit d'un média global: télévision plein exercice, radio, internet. Ce budget est d'ailleurs inférieur au budget actuel de France 3 Ouest, soit 32 millions d'euros. Le budget de Via Stella est quant à lui de 24 millions d'euros.

La Bretagne bénéficie par ailleurs de l'existence de producteurs et de diffuseurs dynamiques, en français et en breton. La chaîne publique sera un animateur incontournable de ce réseau, permettant de fructueuses coopérations et ouvrant vers les évolutions techniques qui se dessinent. Conseil régional, chaîne publique décentralisée et opérateurs privés conventionnés peuvent rapidement mettre en place un modèle particulièrement efficace au service de la population bretonne par la création, la diffusion et l'information.

Au moment où vous discutez avec Monsieur Rémy Pflimlin des grandes orientations de France Télévisions au travers d'un avenant au contrat d'objectifs et de moyens (COM) dont l'une des questions à trancher concerne la régionalisation de France 3, nous tenions à vous faire part de ces éléments et de notre soutien à l'émergence de chaînes publiques régionales bilingues de plein exercice.

Nous nous tenons à votre disposition pour évoquer ce sujet dans de plus amples détails.

Veillez recevoir Madame la Ministre, l'expression de notre plus haute considération.

**Patricia Adam**, Députée du Finistère

**Nathalie Appéré**, Députée d'Ille-et-Vilaine

**Jean-Luc Bleunven**, Député du Finistère

**Maryvonne Blondin**, Sénatrice du Finistère

**Yannick Botrel**, Sénateur des Côtes-d'Armor

**Marie-Anne Chapdelaine**, Députée d'Ille-et-Vilaine

**Ronan Dantec**, Sénateur de Loire-Atlantique

**Richard Ferrand**, Député du Finistère

**Jean-Luc Fichet**, Sénateur du Finistère  
**Chantal Guittet**, Député du Finistère  
**Edmond Hervé**, Sénateur d'Ille-et-Vilaine  
**Ronan Kerdraon**, Sénateur des Côtes-d'Armor  
**Virginie Klès**, Sénatrice d'Ille-et-Vilaine  
**Viviane Le Dissez**, Député des Côtes-d'Armor  
**Annie Le Houerou**, Députée des Côtes-d'Armor  
**Jacky Le Menn**, Sénateur d'Ille-et-Vilaine  
**Jean-Pierre Le Roch**, Député du Morbihan  
**François Marc**, Sénateur du Finistère  
**Jean-René Marsac**, Député d'Ille-et-Vilaine  
**Paul Molac**, Député du Morbihan  
**Monique Rabin**, Députée de Loire-Atlantique  
**Dominique Raimbourg**, Député de Loire-Atlantique  
**Gwendal Rouillard**, Député du Morbihan  
**François de Ruky**, Député de Loire-Atlantique